

ÉTUDES

Tadeusz Manteuffel

LES MOUVEMENTS DES PAUVRES AU MOYEN AGE SAINTS ET HÉRÉTIQUES *

Par hérésie nous entendons une opinions qui n'est pas conforme à la doctrine religieuse orthodoxe et qui, d'une manière ou d'une autre, constitue pour elle une menace. Cette définition, ou du moins son contenu formel, ne suscitera, je pense, aucune objection. Celles-ci apparaîtront par contre, dès lors que nous voudrions répondre à la question: que faut-il entendre par doctrine orthodoxe ?

A cet égard, j'aimerais rapporter les propos tenus par l'éminent historien polonais aujourd'hui disparu Stanisław Kętrzyński, au cours d'une discussion sur l'Arianisme. Il me dit alors, que si au IV^e siècle les Ariens avaient été victorieux, leur doctrine aurait été reconnue comme orthodoxe et le catholicisme traité en hérésie. Cette constatation paradoxale contient, semble-t-il, une bonne dose de vérité. Quelle doctrine devient en effet orthodoxe sinon celle qui triomphe de ses opposants ? Cela ne veut pas dire, cependant, que toute opinion qui ne lui est pas conforme, doive automatiquement être considérée comme une hérésie. Pour qu'il en soit ainsi, deux suivantes conditions me paraissent nécessaires :

La première c'est la menace qui pèse sur la doctrine admise et dont j'ai parlé dans ma définition. Si cette menace n'existe pas, l'opinion hétérodoxe ne sera pas nécessairement tenue pour hérésie.

Mais le danger n'est pas quelque chose d'immuable. Au contraire, sa nature même est d'être relatif. En effet, ce que nous tenons aujourd'hui pour dangereux, peut, avec le temps, perdre ce caractère de menace. L'histoire en propose de nombreux exemples. Bornons-nous à citer le cas classique de Galilée qui, à proclamer les théories coperniciennes, fut tenu pour hérétique et remis entre les mains de l'Inquisition. On n'imagine pas, aujourd'hui, le représentant le

* Le lecteur pourra trouver la documentation et l'appareil critique des thèses ici présentées dans deux publications (en polonais) de l'auteur: *Narodziny herezji. Wyznawcy dobrowolnego ubóstwa w średniowieczu* [Naissance de l'hérésie. Les adeptes de la pauvreté volontaire au Moyen Age], II^e éd., Warszawa 1964, et *Piotr syn Jana Oliwi. Święty czy herezjarcha?* [Pierre, fils de Jean Oliwi. Saint ou hérésiarche?], «Przegląd Historyczny», vol. LV, 1964, p. 392—404.

plus retrograde de la hiérarchie ecclésiastique condamnant cette théorie! Tout simplement, elle ne constitue plus une menace pour la doctrine orthodoxe.

Le danger seul n'épuise pas, cependant, les conditions nécessaires pour qu'une opinion en conflit avec la doctrine orthodoxe soit qualifiée d'hérésie. Il faut encore que l'orthodoxie dispose d'une force suffisante, qui puisse garantir l'exécution des sanctions prononcées à l'encontre des récalcitrants. Aussi, quoique les différences d'opinion aient existé de tout temps, la prolifération des mouvements hérétiques n'apparaît qu'à certaines périodes déterminées de l'histoire.

L'une de ces périodes se place au début du Moyen Age, l'autre vers le milieu de celui-ci.

La première s'étend entre le IV^e et le VI^e siècle et se situe en Orient, la seconde dure du XI^e et XV^e siècle en Occident. Nous voyons alors se multiplier des mouvements qui sont tenus pour hérétiques.

Quelle fut la cause de ces phénomènes? Pour ce qui est de l'Orient, je la verrais dans le fait que l'Empereur d'Orient apparaissait alors comme le chef de l'Église et considérait la religion comme l'un des facteurs principaux contribuant au maintien de l'unité de l'État. Ainsi, toutes les tentatives faites pour attaquer la doctrine religieuse reconnue, et pour utiliser ce moyen afin de semer le trouble, purent être liquidées d'une manière particulièrement violente et décidée, non seulement par les autorités religieuses, mais aussi par le pouvoir séculier.

Je serais enclin à lier la prolifération des courants hérétiques qui apparurent au cours de la deuxième époque mentionnée, c'est-à-dire entre le XI^e et le XV^e siècle inclus — à l'émancipation de la papauté se libérant progressivement de l'emprise du pouvoir séculier et devenant ainsi l'unique représentant et défenseur de l'orthodoxie en Occident.

Il est impossible de caractériser, au cours d'un seul exposé, la totalité des courants hérétiques que nous rencontrons au Moyen Age. Ils furent très nombreux et diversifiés et, à vouloir les traiter de façon exhaustive, il faudrait se borner à n'énoncer que des généralités. Aussi m'en tiendrai-je aux régions de l'Europe Occidentale, quitte à étudier certains secteurs plus en détail.

Les mouvements hérétiques occidentaux peuvent être divisés en deux courants distincts:

le premier, le plus ancien, est appelé courant dualiste, car ses adeptes proclamaient l'existence dans l'homme de deux éléments antagonistes: l'un spirituel, représentant le bien, la lumière et constituant l'émanation de la divinité; le second matériel, lié au mal, aux ténèbres et demeurant sous l'empire de Satan. Ces deux éléments se livrent mutuellement une guerre sans merci.

L'homme, donc, qui tend vers la perfection, doit, par l'ascèse, par des mortifications continuelles, combattre en lui-même toutes les manifestations de l'élément matériel. Ces croyances dégénèrent, dans de nombreux cas, en dérèglement de mœurs, aussitôt souligné avec complaisance par leurs adversaires. Mal-

gré cela, le nombre des partisans de ce courant d'idées crût rapidement. Ils apparurent, tant aux confins méridionaux de notre continent qu'en Europe centrale.

Quelque lien existait-il entre le courant dualiste de l'Europe Occidentale et le manichéisme du Christianisme primitif? La chose n'est pas certaine, mais on ne peut exclure une telle possibilité. Le chemin qu'emprunta cette hérésie dans sa progression vers l'Occident, semblerait le confirmer. Ses adeptes dans les Balkans furent appelés Bogomiles; en Italie, où elle fut très répandue, ils étaient connus sous le nom de Cathares, et dans le midi de la France sous celui d'Albigéois.

Mais ce n'est pas ce courant que je voudrais ici présenter; le courant, qui m'intéresse davantage, est celui, qui en abrégé fut dénommé «mouvement des pauvres». Ses adeptes aspiraient au renouveau de la vie chrétienne, basé sur les préceptes de l'Évangile. Ils s'appuyaient notamment sur le texte bien connu de St Mathieu (chap. XIX) où le Christ, au jeune homme riche lui demandant quel est le chemin de la perfection, répondit: «vends tous tes biens et distribues-en le produit aux pauvres, et tu possèderas un trésor dans les cieux. Puis viens, et suis-moi».

Ainsi ce conseil évangélique qui, d'ailleurs, ne peut guère prétendre résoudre tous les problèmes posés par la renonciation aux biens du monde, devint le précepte de ceux qui participaient au deuxième courant au sein des différents mouvements hérétiques de l'époque. Ces hommes-là croyaient que la voie de la perfection passe par la pauvreté volontairement acceptée et le renoncement à toute propriété. La propriété est pourtant liée étroitement à la condition humaine. Nous ne serons donc guère surpris de voir apparaître, parmi les adeptes du mouvement des pauvres, deux tendances divergentes. L'une, renonçant à la possession individuelle des biens matériels, tolérait la propriété collective d'une communauté, ou de telle ou telle association. Tous les ordres monastiques ont adopté ce principe, sinon en pratique, du moins en théorie.

Mais outre cette tendance, il y eut une autre, plus radicale, dont les tenants considéraient la frontière entre la propriété individuelle et la propriété collective comme bien floue et difficile à préciser. Dans les institutions monastiques, en particulier, on peut ne rien posséder par soi-même, et compter cependant parmi les nantis, grâce à l'opulence du monastère. Aussi, ce deuxième groupe prêchait-il le rejet inconditionnel de toute propriété, d'où qu'elle vint.

Comment cet idéal pouvait-il être réalisé? Les ermites tentèrent de l'incarner dans la pratique, mais ils ne furent que des individus isolés et qui assuraient leur subsistance en appelant à la générosité des fidèles, et, dans le cas où elle venait à leur manquer, ils se décidaient à mener la vie de l'homme primitif se nourrissant de fruits par la cueillette ou le ramassage.

Ni l'un ni l'autre de ces courants ne menaçait, dans les cas que nous avons décrits, les intérêts de l'Église. Aussi furent-ils tolérés par la hiérarchie car ils

ne concernaient que des groupes limités ou même de simples individus. Les choses n'en restèrent pas là, dès que ces principes furent devenus matière à la propagande, et que leurs adeptes eurent tenté de recruter des sympathisants en masse.

Nous ne pouvons observer cette action qu'à partir du moment où débuta au sein de l'Église la lutte pour les réformes. Elle prit divers aspects. Ainsi la Pataria de Milan, groupe qui ne comprenait pas uniquement des indigents, mais aussi les représentants des classes moyennes, se proclama partisan du mouvement de réforme dans l'Église, elle combattit le nicolaïsme ainsi que la simonie. Dans cette lutte contre les représentants indignes du clergé la Pataria rendit de grands services aux tenants des réformes. Des dissensions apparurent cependant assez tôt: la Pataria considérait, en effet, qu'il ne suffit pas d'éliminer les clercs indignes, mais qu'il faut encore rénover la société chrétienne par le retour aux traditions des communautés apostoliques. Ce fut ainsi que les Patarins devinrent les adeptes de la pauvreté volontaire. Une telle évolution des anciens alliés ne fut du goût ni de la papauté, victorieuse dans sa lutte pour la réforme dans l'Église, ni de son nouvel entourage. Un conflit ne pouvait donc pas ne pas éclater, à la suite duquel un nombre important de Patarins passa dans les rangs de l'opposition.

En France, le problème qui nous occupe évolue d'une manière quelque peu différente: le XI^e siècle y voit apparaître des prédicateurs ambulants, qui se recrutent, pour la plupart, parmi les ermites. La réflexion les a finalement persuadés qu'il ne suffit pas de mener soi-même une vie selon l'évangile, mais qu'il faut encore entraîner par son exemple ses frères humains. Le mouvement de ces prédicateurs atteignit de larges couches de la population. Parmi les foules se pressant pour entendre les plus renommés, on put voir les personnes des deux sexes, et appartenant à toutes les classes sociales.

Cette action devait, en sa prolongeant, rencontrer nombre de difficultés vitales. Pourvoir à l'entretien des foules avec les seules aumônes des populations autochtones se révéla à la longue irréalisable, car cela imposait des charges supplémentaires aux habitants des régions où s'exerçait l'activité des prédicateurs. Et, comme il arrive d'habitude dans ce genre de mouvements de masse, s'y infiltra bientôt des filous de toute espèce qui, profitant de l'aubaine, ne reculaient devant aucun excès, jetant par leur agissement le discrédit sur l'entreprise elle-même.

Enfin, tant parmi les classes féodales que dans le haut clergé se réveilla la crainte que ce mouvement ne se contente plus de rénover seulement la vie chrétienne, mais provoque des troubles sociaux plus ou moins importants. Tout cela amena la hiérarchie ecclésiastique à renforcer son opposition aux prédicateurs ambulants et à exiger d'eux la cessation de leurs activités.

L'un de ces prêcheurs, le célèbre Robert d'Arbrissel, céda aux pressions exercées sur lui, et, sur la demande des autorités ecclésiastiques, dirigea certains

de ses disciples vers des monastères nouvellement fondés; il en persuada d'autres de retourner à la vie laïque. Mais, parmi ces prêcheurs ambulants, il y eut aussi des esprits rebelles. Henri de Lausanne fut leur représentant illustre. Le moine de Cluny, abandonna son abbaye pour parcourir les routes en prêchant le renouveau de la vie chrétienne. Il soutenait qu'un tel renouveau doit commencer par le clergé. Il attaquait donc ses représentants pour leur moeurs dissolues et leur attachement aux biens du monde, ce qui le fit entrer en conflit avec ses supérieurs ecclésiastiques directs. L'affaire se termina par l'excommunication du prédicateur rebelle.

Ces deux exemples qui illustrent les origines du mouvement des pauvres en Occident, ne sont en aucune manière des faits isolés. Au XII^e siècle l'action entreprise par un riche marchand de Lyon, Pierre Valdo, constitua encore un exemple intéressant. En lisant assidûment les Écritures il fut convaincu que la richesse qu'il possédait ne rendrait pas sa vie plus parfaite et ne lui assurerait point le salut éternel. Il vendit donc ses biens, et se conformant aux préceptes évangéliques, distribua aux pauvres l'argent obtenu. Il commit cependant une faute impardonnable du point de vue des prescriptions ecclésiastiques alors en usage: en effet, sans avoir reçu les ordres, il assumait le rôle missionnaire, appelant ses concitoyens à suivre son exemple. En outre, il revendiquait pour eux le droit de la lecture indépendante de la Bible, pour tirer des indications pour leur conduite future. Pour faciliter aux masses l'accès à la Bible, qui, en Europe occidentale n'était connue que dans la version latine, il la fit traduire en provençal à ses dépens.

Ces agissements l'entraînèrent dans un conflit aigu avec l'évêque du lieu, qui trouvait qu'un laïque n'a pas à se mêler des affaires qui ne sont pas de sa compétence. Il estimait que la Bible a beau être un livre saint, cela ne signifie nullement qu'elle soit accessible à tout un chacun, car elle peut être mal comprise par le profane. Il fut ainsi amené à interdire à Pierre Valdo le prosélytisme sur le territoire de son diocèse. Pierre estimait, quant à lui, que la justice était de son côté, et qu'il avait entrepris une oeuvre salutaire. Pour présenter sa cause à la Curie, il partit pour la Ville Éternelle. Là, cependant, une déception l'attendait, car on en jugea différemment. Le Pape, tout en admettant que l'enseignement de Valdo était parfaitement orthodoxe, considérait que celui-ci aurait dû garder pour soi les principes qu'il avait adoptés, car leur proclamation sur le forum public et toute propagande dans ce domaine sont non seulement contre-indiquées, mais franchement nuisibles. Il se vit donc interdire toute apparition en public sans autorisation de son évêque. Et comme leurs rapports n'étaient pas précisément amicaux, la réponse ne pouvait être que négative. Ce fut le premier pas qui le mena jusqu'à la rupture avec l'Église officielle. Quelques années plus tard vient l'excommunication, prononcée contre Pierre Valdo et ses disciples les Vaudois proclamés hérétiques.

Pendant son voyage à Rome Pierre Valdo rencontra beaucoup de gens; il

noua des contacts avec ceux d'entre eux qui voyaient d'un oeil critique la situation de l'Église à cette époque et désiraient qu'un changement survint enfin dans ses moeurs. Les conceptions de Valdo furent donc pour eux les plus dignes d'appui. Aussi, au moment où Rome l'excommunie, de nombreux disciples en Italie septentrionale en viennent à le suivre. Ils prendront le nom de «Pauvres de Lombardie». Ils seront rejoints par ceux de la Pataria de Milan qui n'avaient pu se résigner à tolérer le luxe, dont après la victoire des réformistes, s'entouraient les dignitaires de l'Église romaine.

Ainsi fut constituée la fraction du mouvement des pauvres en conflit ouvert avec la hiérarchie et persécutée par elle.

Constatons cependant que la condamnation des Vaudois prononcée par Rome ne fut pas une initiative très heureuse au point de vue tactique. Les exemples que nous citerons en témoignent éloquemment. Ils indiquent aussi que Rome tenta, trop tard, de réparer l'erreur de jugement qu'elle avait été amenée à commettre.

Lorsqu'on évoque ces faits on ne peut pas ne pas songer aussitôt à l'un des personnages les plus attachants et les plus tragiques qu'ait produit le Moyen Age: c'est-à-dire à François d'Assise. Son histoire rappelle, par plus d'un point, celle de Pierre Valdo. Comme celui-ci il était né dans les milieux du négoce; son père riche drapier aurait aimé voir son fils continuer les activités paternelles. Rien ne semblait indiquer que François dût décevoir ses espérances. Il appartenait à la jeunesse dorée de sa ville natale; chef reconnu d'une bande de jeunes désœuvrés il passait son temps dans des banquets et des orgies. Je ne m'attarderai pas à la description des circonstances qui firent que François, sous l'influence de souffrances physiques ou morales, décida de rompre avec le mode de vie qui avait été le sien. Je voudrais seulement remarquer que, tout comme Pierre Valdo, il acquit la conviction qu'il lui faudrait entreprendre la lutte pour le renouveau de la vie chrétienne, selon l'enseignement de l'Évangile, c'est-à-dire par la pauvreté volontairement acceptée et par la renonciation à toute possession.

Un conflit dramatique l'opposa alors à son père; le père reprochant au fils de s'engager dans une voie condamnable. Le fils ne voulant en rien changer sa décision. La dispute devenant de plus en plus aiguë, François rompit finalement tout lien avec la maison familiale; il rendit à son père tout ce qu'il en avait reçu et jusqu'à ses vêtements.

La situation de François était cependant plus favorable que ne fut celle de Pierre Valdo, car il trouva un appui auprès de son évêque, qui, non seulement défendit le fils contre la colère paternelle et les conséquences qui en pouvaient découler, mais encore lui accorda refuge dans une chapelle abandonnée.

Ainsi débute la période la plus intéressante de la vie de François d'Assise. En effet, ayant acquis la certitude que la possession des biens matériels constitue le plus grand mal qui puisse affliger l'humanité, il y renonce totalement, ne voulant vivre que de ce qu'il aura reçu grâce aux libéralités du prochain. Ce-

pendant il ne veut pas que les aumônes qu'on lui aura faites proviennent de la mendicité; estimant que les dons les plus modestes doivent être gagnés par le travail, il accepte les corvées les plus pénibles. Ainsi c'est la première fois qu'à l'occasion de la renonciation aux possessions matérielles nous voyons aussi nettement affirmé le devoir du travail, considéré comme un facteur essentiel de la perfection intérieure.

François trouva bientôt des imitateurs et disciples dévoués. Lorsqu'ils furent au nombre de 12, il s'en alla à Rome porteur d'une requête dans laquelle il demandait au Pape la reconnaissance de la nouvelle congrégation. Le siège pontifical était alors occupé par Innocent III, politicien réaliste qui voyait d'un oeil peu favorable la multiplication des ordres religieux. Estimant que nombre d'entre eux étaient inutiles, sinon nuisibles, il fit tenir une réponse négative aux démarches de François.

Il fallut l'appui et l'intervention de la Curie acquise à la cause de François pour qu'il pût obtenir l'autorisation de continuer son apostolat, mais comme une entreprise strictement privée et sous sa propre responsabilité. Dans ces conditions le premier groupe des disciples de François prit l'humble nom de «pénitents d'Assise». Malgré cela il croissait rapidement, ralliant de nouveaux adeptes. Leur nombre atteignit bientôt des milliers.

Mais il apparut vite comme utopique qu'une assemblée aussi nombreuse pût mener le genre de vie que François avait exigé des siens. Il fallait résoudre différents problèmes posés par la vie quotidienne au sein d'un nombre aussi important de personnes, qui se trouvaient dans l'obligation d'assurer des bases concrètes à leur existence matérielle. Ainsi l'aumône que François n'avait pas voulu devint dans l'esprit de la plupart de ses disciples la simple mendicité parfois quémandée, parfois extorquée.

L'extension rapide de l'oeuvre de François amena la Curie romaine à doter cette masse d'hommes d'un cadre administratif précis. La congrégation des pénitents d'Assise, dont les liens internes avaient été quasi-inexistants ne possédait pas, en effet, de siège fixe. Ses membres pérégrinaient au gré de leur fantaisie à travers tout le pays. Pour pallier cet état de choses la congrégation libre fut transformée par les autorités ecclésiastiques en un ordre religieux pourvu de règles monastiques définies.

L'évolution subie par la congrégation des disciples de François causa chez son fondateur une déception tragique, qui le laissa brisé. Voyant à quel point sa conception avait été déviée de l'idéal primitif, il s'éloigna de l'ordre qu'il avait créé. Avec un petit groupe de disciples choisis, il s'isola dans un ermitage d'où il put observer l'évolution de l'ordre. Déjà, vers la fin de la vie de François d'Assise des dissensions violentes opposèrent entre eux les frères Mineurs. Une partie d'entre eux souhaitaient la stricte observance des préceptes du maître dans tout ce qui touchait au problème des possessions matérielles et du travail. La majorité, opportuniste, considérait, cependant, que vivre selon les exigences

posées par François n'est pas possible; ils affirmaient que seuls les anges pourraient se conduire de la sorte, car un tel mode de vie dépasse les possibilités de la nature humaine; il convient donc d'adapter le précepte de la pauvreté volontaire aux impératifs de la vie pratique.

Cette dispute se prolongea durant tout le XIII^e et le XIV^e siècle, quand prévalut le point de vue du groupe opportuniste, appelé plus tard «les conventuels» usant de divers expédients juridiques, ils tentèrent de justifier la possession de biens matériels, auxquels leur maître avait explicitement renoncé. Ils obtinrent, en outre, l'accord de Rome pour l'acquisition de bâtiments conventuels, qui formellement demeuraient la propriété du Siège Apostolique. Ils tentèrent, de même, d'apparaître vis à vis du monde profane comme de simples usagers des biens tels que la nourriture, le vêtements, les outils de travail etc.

Le groupe d'opposition qui avait essayé de garder avec exactitude les enseignements de François reçut, avec le temps, le nom de «spirituels». L'histoire d'un des chefs idéologiques de ce groupe, Pierre fils de Jean Olivi, nous permet de saisir l'évolution qui subit la notion d'hérésie. Pierre, bachelier de l'Université de Paris et enseignant dans les écoles conventuelles, fut non seulement un novateur dans le domaine de l'exégèse des Écritures et des problèmes théologiques, mais aussi un adepte fidèle des idées représentées par François d'Assise. Contrairement au groupe dirigeant des conventuels, il professait que l'Ordre n'aurait de chance de jouer le rôle auquel il était destiné, que lorsqu'il conserverait fidèlement le précepte de la pauvreté. Tant son attitude novatrice, que sa position vis-à-vis de la pauvreté attirèrent sur la tête de Pierre Olivi les foudres des autorités monastiques. Et, comme pour comble de malheur, il restait sous l'influence des enseignements de Joachim de Fiore, mystique et prophète qui annonçait la venue d'un temps de crise pour l'Église et l'humanité, prévu pour le milieu du XIII^e siècle, Pierre Olivi fut soupçonné de répandre ces idées hérétiques. Accusé plusieurs fois, traduit à plusieurs reprises devant les tribunaux ecclésiastiques, Pierre dut se défendre contre ces accusations. Ajoutons cependant au bénéfice de la précision, qu'il sut défendre ses positions avec assez d'autorité pour finir sa vie réconcilié avec la hiérarchie de l'Église.

Mais son enseignement subit un sort différent: repris à son compte par le mouvement des spirituels il amena des disputes de plus en plus violentes et provoqua finalement l'intervention de l'Inquisition qui ne recula pas devant la condamnation au bûcher des représentants les plus en vue de la fraction radicale de l'ordre des franciscains.

Il vaut la peine de souligner qu'un châtement posthume n'épargna même pas Pierre Olivi: ses écrits furent interdits et ses cendres exhumées brûlées sur le bûcher, en tant que restes d'un hérésiarque. L'exécution se déroula au cours du premier quart du XIV^e siècle. Des années passèrent et en 1500 l'affaire, dans l'appréciation des autorités monastiques, apparut sous une lumière différente: le Chapitre général de l'ordre des franciscains, en évoquant une décision

du Pape Sixte IV admit, en effet, que les conditions ayant évolué les écrits de Pierre Olivi interdits naguère ne constituaient plus une menace pour l'Église. On pouvait donc autoriser leur lecture et celle-ci fut même considérée comme édifiante.

Le propos que les représentants de l'Ordre ont énoncé à ce sujet est plein d'enseignements: ils déclarèrent, en effet, que dans les écrits de Pierre Olivi il convient de cueillir la rose et d'en éviter les épines. Cette métaphore poétique donne une confirmation supplémentaire à la thèse selon laquelle la notion d'hérésie est une notion relative. Le contenu découvert aujourd'hui par ce terme, peut, d'ici quelque temps, donner matière à une lecture d'un texte non seulement innocent de l'accusation portée naguère, mais même d'une portée didactique, et dont «après en avoir retiré les épines il convient de cueillir la rose».